

Ce qui va à la poubelle

(Sacs transparents ou en vrac dans des canettes)

Articles ***qui entrent***:

Plastiques non recyclables: sacs de chips, emballages de bonbons, films alimentaires, couverts en plastique, pailles en plastique et contenants à emporter non compostables.

Objets en céramique: tasses, assiettes et vaisselle cassées.

Essuie-tout, serviettes et mouchoirs: s'ils sont **souillés par des produits chimiques**, des produits de nettoyage ou des matières dangereuses (par exemple, des solvants pour graisse, de l'eau de Javel).

Aspirez la poussière et les peluches du sèche-linge: la poussière, les poils d'animaux et les peluches collectés ne sont pas compostables.

Couches et produits hygiéniques: Couches, serviettes et tampons ordinaires contenant des matières plastiques.

Textiles et chaussures: chaussures, vêtements et tissus usés qui ne peuvent pas être donnés ou réutilisés.

Articles ménagers divers: Jouets en plastique endommagés, emballages en mousse non recyclables et matériaux mélangés non séparables.

Articles qui ***restent à l'écart***:

Gaspillage alimentaire: Déposer dans le **bac vert (compost)**.

Produits recyclables: les articles comme le papier, les bocaux en verre, les canettes en métal et les bouteilles en plastique appartiennent à **la boîte bleue**.

Matières dangereuses: Matières dangereuses : les piles, la peinture, les produits chimiques de nettoyage et les déchets électroniques doivent être apportés à un dépôt de dépôt désigné.

Pour plus d'informations, visitez cornwall.ca ou contactez le service de gestion des déchets au 613-937-1777.

Ce qui se passe dans le recyclage

(Boîte bleue)

Articles ***qui entrent***:

Plastiques:

- Bouteilles, pots et contenants portant le symbole de recyclage (par exemple, bouteilles d'eau, contenants de yaourt).
- Emballages en plastique rigide (par exemple, coquilles de palourdes, bidons de détergent à lessive).

Papier et carton:

- Journaux, magazines, dépliants, papier de bureau et enveloppes.
- Boîtes de carton aplaties (ex. : boîtes de céréales, cartons d'expédition).

Verre:

- Nettoyez les bouteilles et les bocaux en verre (p. ex., pots de sauce pour pâtes, bouteilles de boissons).

Métal:

- Canettes en aluminium et en fer blanc (p. ex. canettes de soda, boîtes à soupe).
- Nettoyer le papier d'aluminium et les plateaux.

Articles qui ***restent à l'écart***:

Sacs en plastique et films alimentaires: ils ne sont pas recyclables en bordure de rue, mais peuvent être acceptés dans des points de dépôt spécifiques pour les plastiques souples.

Articles souillés par la nourriture: Les boîtes de pizza contenant de la graisse ou des résidus alimentaires appartiennent au bac vert.

Polystyrène: Les contenants, emballages ou gobelets en polystyrène vont à la poubelle.

Articles mixtes : articles combinant du plastique, du métal et d'autres matériaux qui ne peuvent pas être séparés (par exemple, des sacs de chips).

Pour plus d'informations, visitez cornwall.ca ou contactez le service de gestion des déchets au 613-937-1777.

Que se passe-t-il dans le compostage

(Bac vert)

Articles ***qui entrent***:

Gaspillage alimentaire :

- Fruits et légumes : pelures, noyaux, écorces et restes.
- Viande, os et fruits de mer : cuits ou crus, y compris les grattages d'assiettes.
- Produits laitiers : Lait, fromage, yaourt et beurre.
- Pain, pâtes, riz et produits de boulangerie.
- Marc de café, filtres et sachets de thé.

Déchets de jardin :

• L'herbe coupée, les feuilles, les mauvaises herbes et les petites branches (jusqu'à 12 mm d'épaisseur et 1,5 m de long). Fleurs et parures de plantes. Les déchets de jardin peuvent continuer à être déposés dans des sacs en papier brun.

Produits en papier souillé :

- Essuie-tout, serviettes et mouchoirs utilisés avec des déchets alimentaires ou de l'eau (par exemple, essuyer les déversements, la graisse des assiettes).
- Boîtes à pizza et cartons souillés par les aliments.
- Journaux et sacs en papier utilisés pour remplir le bac vert.

Autres déchets organiques :

- Sacs compostables certifiés (recherchez le logo de certification).
- Déchets d'animaux et litière pour chat (doivent être dans des sacs compostables). Seules les litières biodégradables pour chats doivent être déposées dans le bac vert. La litière pour chat à base d'argile doit être jetée à la poubelle.
- Petits restes de bois, bâtons de glace et couverts compostables.

Articles qui ***restent à l'écart***:

Articles en plastique: récipients, sacs, couverts ou papier recouvert de plastique.

Matières dangereuses: Peinture, produits chimiques, piles ou huiles.

Textiles et métaux: Vêtements, papier d'aluminium ou verre.

Morceaux de bois plus gros: branches dépassant 12 mm d'épaisseur.

Papier souillé avec des produits chimiques: Essuie-tout, serviettes ou mouchoirs contaminés par des produits de nettoyage (déchets).

Pour plus d'informations, visitez cornwall.ca ou contactez le service de gestion des déchets au 613-937-1777.